



Bundesverwaltungsgericht
Tribunal administratif fédéral
Tribunale amministrativo federale
Tribunal administrativ federal

Medienmitteilung – Communiqué aux médias – Comunicato per la stampa – Media release

Une nouvelle secrétaire générale pour le Tribunal administratif fédéral

Berne, 04.04.2006. La Direction provisoire du Tribunal administratif fédéral a nommé Prisca Leu au poste de nouvelle secrétaire générale. Cette avocate et notaire uranaise préside aujourd'hui l'une des chambres de la Commission suisse de recours en matière d'asile, qui sera intégrée dans le nouveau Tribunal administratif fédéral à partir de 2007. Prisca Leu vient prendre la succession de Jürg Dubs, qui s'est désisté de son poste de secrétaire général pour des raisons personnelles en accord avec la Direction provisoire du Tribunal administratif fédéral.

La nouvelle secrétaire générale, née en 1960 à Andermatt, a accompli ses études à l'Université de Berne pour terminer sa formation juridique en qualité d'avocate et de notaire. Après des activités au sein d'un cabinet d'avocat en Suisse centrale et auprès d'un tribunal, elle est entrée au service de recours du Département fédéral de justice et police en 1988. En 1992, Prisca Leu a rejoint la Commission suisse de recours en matière d'asile, où elle dirige l'une des chambres en tant que présidente depuis plus que quatre ans.

Christoph Bandli, nommé nouveau président de la Direction provisoire du Tribunal administratif fédéral à la Session du printemps du Conseil des chambres fédérales, s'est déclaré heureux que la vacance laissée à la tête du secrétariat général du nouveau Tribunal administratif fédéral ait pu être pourvue rapidement par une candidate aussi qualifiée. La Direction provisoire du Tribunal administratif fédéral étudie aux côtés de Jürg Dubs des possibilités d'affectation appropriées au sein de la nouvelle organisation du Tribunal.

Le Tribunal administratif fédéral sera opérationnel dès le 1^{er} janvier 2007, et siègera provisoirement sur trois sites dans la région de Berne. Son transfert à Saint-Gall est prévu pour 2010 au plus tôt. Prenant le relais des 36 commissions et services de recours de la Confédération en fonction jusque-là, il sera chargé d'examiner et de juger les recours déposés contre les décisions rendues dans l'administration fédérale. Doté au final de quelque 400 employés, il formera, avec le Tribunal fédéral et le Tribunal pénal fédéral, l'un des trois plus importants tribunaux de Suisse.

Renseignements supplémentaires:

Christoph Bandli, président, tél.: 079 592 33 56; courriel: christoph.bandli@bj.admin.ch